Nations Unies S/2021/153



Distr. générale 19 février 2021 Français Original : anglais

Lettre datée du 16 février 2021, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une note verbale de la Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies en date du 12 février 2021 (voir annexe), à laquelle est joint un rapport sur les actions menées du 1^{er} octobre 2020 au 1^{er} février 2021 par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres





Annexe

[Original : français]

La Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Bureau du Secrétaire général du Secrétariat des Nations Unies et a l'honneur de lui faire part de ce qui suit.

En application des paragraphes 52 et 54 de la résolution 2552 (2020), la France prie le Secrétariat de trouver ci-joint le rapport sur les actions menées du 1^{er} octobre 2020 au 1^{er} février 2021 par les forces françaises en soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (voir pièce jointe).

La Mission permanente de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies serait reconnaissante au Secrétaire général de bien vouloir porter ce rapport à la connaissance des membres du Conseil de sécurité.

2/5 21-02349

Pièce jointe

Rapport sur le soutien opérationnel des forces françaises au profit de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, du 1^{er} octobre 2020 au 1^{er} février 2021

Références

- Résolution 2552 (2020) du Conseil de sécurité du 12 novembre 2020 (par. 52)
- Accord entre le Gouvernement de la République française et l'Organisation des Nations Unies relatif à la fourniture contre remboursement de biens et services en appui aux opérations de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) en République centrafricaine du 24 juillet 2014
- Accord technique du 3 octobre 2014 entre l'Organisation des Nations Unies et le Ministre de la défense de la République française concernant l'appui opérationnel des forces françaises à la MINUSCA

La France déploie huit officiers et un sous-officier, soit neuf insérés, au sein de l'état-major de la MINUSCA, dont le chef d'état-major, le Général de brigade Renaud Sénétaire. Quatre gendarmes sont actuellement déployés au sein de la police des Nations Unies, deux sous-officiers et deux officiers, dont le chef de la police des Nations Unies de la MINUSCA, le Général de division Pascal Champion. D'autre part, directement ou par répercussion, les forces françaises continuent de contribuer à l'efficacité de la MINUSCA.

1. Appui aux opérations

Appui direct

Au titre du paragraphe 52 de la résolution 2552 (2020) du 12 novembre 2020, la France est autorisée « à utiliser tous les moyens pour fournir un appui opérationnel aux éléments de la MINUSCA qui se trouveraient gravement menacés ». Les avions de combat français stationnés dans la bande sahélo-saharienne ont la capacité de fournir un appui aérien ponctuel au profit de la MINUSCA. La coordination entre le conseiller Air du détachement d'appui opérationnel en République centrafricaine et le chef des opérations aériennes (français) de la MINUSCA est particulièrement importante et nécessaire pour que ces interventions puissent être conduites en prenant un minimum de risques [sécurité des vols et organisation d'une recherche et sauvetage d'opportunité (récupération du personnel)].

Il est d'ailleurs opportun de favoriser des entraînements conjoints d'appui aérien rapproché avec les contrôleurs aériens tactiques du contingent portugais de la MINUSCA afin de s'assurer de l'interopérabilité des deux entités. Les deux exercices qui se sont déroulés en 2020 ont permis la réalisation de missions particulièrement efficaces, en décembre 2020 et en janvier 2021.

À la demande du Président, M. Touadéra, et en accord avec la MINUSCA, deux missions de soutien ont été menées depuis le théâtre de l'opération Barkhane, respectivement le 23 décembre 2020 et le 9 janvier 2021.

Ces deux missions ont permis la réassurance de nombreuses emprises de la MINUSCA.

Plus généralement, le dispositif associant le détachement d'appui opérationnel en République centrafricaine, les éléments français au Gabon et l'opération Barkhane

21-02349

permet une intervention rapide des forces françaises au profit de la MINUSCA lorsque cela s'avère nécessaire.

Actions concourantes

Par ailleurs, le conseiller Air et les contrôleurs aériens apportent leur concours en termes d'expertise aéronautique pour des dossiers de fond de la MINUSCA, notamment au sujet de l'emploi à venir de drones de classe I à Bangui.

2. Appui à la formation / partenariat militaire opérationnel / formation du bataillon gabonais

Malgré la crise sanitaire engendrée par la maladie à coronavirus 2019, le partenariat militaire opérationnel en Afrique centrale a repris ses activités en septembre 2020 et contribue toujours dans la durée à la formation des unités déployées en provenance du Burundi, du Cameroun et du Gabon.

Ainsi le bataillon gabonais 7 a suivi 10 semaines de préparation à Libreville assurée par les éléments français au Gabon, de septembre à décembre 2020, avant son engagement en février 2021 en République centrafricaine.

De plus, en 2021, des actions ponctuelles au profit des états-majors tactiques des bataillons camerounais et burundais sont programmées.

3. Soutien logistique

Soutien munitions

Conformément au protocole signé entre la France et l'Organisation des Nations Unies, le détachement d'appui opérationnel en République centrafricaine met à disposition de la Mission une zone de stockage de munitions, ainsi que huit conteneurs de 20 pieds et trois extincteurs à poudre ABC, et fait réaliser le fauchage des herbes hautes.

Acheminement-transport-transit

Pour la période concernée, le détachement d'appui opérationnel en République centrafricaine a géré l'acheminement de membres du personnel et de fret au profit du bataillon gabonais de la MINUSCA à hauteur de :

	Membres du personnel	Fret (en kg)
Arrivée	25	5 851
Départ	20	5 676

Prévention et maîtrise des risques en opérations

- Soutien incendie : le détachement d'appui opérationnel en République centrafricaine a mis 15 extincteurs à disposition de la force d'intervention rapide portugaise.
- Campagne de lutte anti-vectorielle : réalisée tous les trois mois, pilotée par le détachement d'appui opérationnel en République centrafricaine pour la force d'intervention rapide portugaise.

4/5 21-02349

4. Divers

Le détachement d'appui opérationnel en République centrafricaine partage l'emprise de M'poko (camp français) avec des entités de la MINUSCA et de la Mission militaire de formation de l'Union européenne. Un règlement de service intérieur commun est à l'étude

21-02349 5/5